

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 15-mai-2020 Version 7

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit ULTRA BLACK GASKET MAKER 3.35OZ

Autres moyens d'identification

Code du produit 82180

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

Également distribué par: ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle

Oakville, ON Canada L6H 6M5 Telephone: (800) 924-6994

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur
Attention

Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de provoquer le cancer



Aspect Noir État physique Pâte Liquide Odeur Légère

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Toxicité aiguë inconnue 5.591 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
carbonate-de-calcium	471-34-1	15 - 40
calcaire	1317-65-3	10 - 30
butanone-oxime	96-29-7	1 - 5
noir-de-carbone	1333-86-4	0.1 - 1

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de

contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts

lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures

contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

InhalationAucune consultation médicale immédiate n'est requise. Si les symptômes persistent,

appeler un médecin. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de

produits de décomposition.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin. NE PAS faire

vomir.

Équipement de protection

individuelle pour les intervenants en

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une réaction cutanée allergique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Moyens d'extinction appropriés

Utilisation, Produit chimique, Dioxyde de carbone (CO2), Eau pulvérisée (brouillard), Mousse antialcool

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucun. Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre

le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Empêcher d'autres

l'environnement

fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le

produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Couvrir un déversement

liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser avec une ventilation locale. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de

l'humidité. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à

l'écart de la chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides, Eau

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
carbonate-de-calcium	-	-	TWA: 10 mg/m ³ total dust	
471-34-1			TWA: 5 mg/m ³ respirable dust	
calcaire	-	TWA: 15 mg/m³ total dust	TWA: 10 mg/m ³ total dust	
1317-65-3		TWA: 5 mg/m³ respirable fraction	TWA: 5 mg/m ³ respirable dust	
		(vacated) TWA: 15 mg/m ³ total		
		dust		
		(vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable		
		fraction		
noir-de-carbone	TWA: 3 mg/m ³ inhalable particulate	TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³	
1333-86-4	matter	(vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³	
			TWA: 0.1 mg/m³ Carbon black in	
			presence of Polycyclic aromatic	
			hydrocarbons PAH	

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie **Douches**

> Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™

ou en PVC.

Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un **Protection respiratoire**

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

Polymérisation

Air = 1

Polymérisation

Méthode Tag en vase fermé

nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte Liquide Aspect Noir Odeur Léaère

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Aucun renseignement disponible Hq

Point de fusion / point de

congélation

Aucun renseignement disponible

Point d'ébullition / intervalle Aucun renseignement disponible

d'ébullition Point d'éclair

> 95 °C / > 203 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:

Aucun renseignement disponible

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

<5 mm Hg @ 80°F Pression de vapeur

Densité de vapeur >1

Densité relative 1.44

Solubilité dans l'eau Non applicable

Solubilité(s) Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité cinématique Aucun renseignement disponible Viscosité dynamique Aucun renseignement disponible Propriétés explosives Aucun renseignement disponible Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible

Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Densité Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible TDAA (température de Aucun renseignement disponible

décomposition auto-accélérée)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Acides, Eau

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Formaldéhyde

Peut libérer de la 2-butanone oxime (éthylméthylcétoxime) à des températures élevées

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un

larmoiement des yeux.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation

par contact avec la peau.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
carbonate-de-calcium 471-34-1	= 6450 mg/kg (Rat)	-	-
butanone-oxime 96-29-7	= 930 mg/kg (Rat)	1000 - 1800 mg/kg (Rabbit)	> 4.83 mg/L (Rat)4 h
noir-de-carbone 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	-	> 4.6 mg/m³ (Rat) 4 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
noir-de-carbone	A3	Group 2B	-	X
1333-86-4				

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Effets sur les organes cibles Yeux, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 14639 mg/kg ETAmél (cutané) 27922 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0.001 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
butanone-oxime	0.65
96-29-7	

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS N'est pas conforme à (aux)

ENCS N'est pas conforme à (aux) **IECSC** Est conforme à (aux) **KECL** Est conforme à (aux) **PICCS** Est conforme à (aux) AICS Est conforme à (aux)

Légende:

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé Oui Danger chronique pour la santé Non Risque d'incendie Non Risque de décompression soudaine Non Danger de réaction Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
noir-de-carbone 1333-86-4	*Carcinogen (airborne, unbound particles of respirable size)
quartz de silice 14808-60-7	*Carcinogen (airborne particles of respirable size only)

^{• *} Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
calcaire	X	X	X
1317-65-3			
aluminium	X	X	X
7429-90-5			
noir-de-carbone	X	X	X

1333-86-4			
quartz de silice	X	X	X
14808-60-7			

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine
Numéro d'homologation des
Non applicable

pesticides de l'EPA

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0

2

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 15-mai-2020

Avis de non-responsabilité

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

Fin de la fiche signalétique